

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Participez-a-la-Semaine-de-l-ESS-a-l-ecole-2018-du-26-au-31-mars>



école & société

Participez à la « Semaine de l'ESS à l'école » 2018 du 26 au 31 mars !

- Société - Développement durable - ESS -

Date de mise en ligne : lundi 12 février 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa est un membre fondateur de l'[ESPER](#) (Économie sociale partenaire de l'École de la République), car nous pensons qu'il est utile de connaître et mettre en oeuvre un modèle économique proche des valeurs républicaines.

La semaine de l'ESS à l'école vise à développer la connaissance et les valeurs de l'économie sociale et solidaire : citoyenneté, coopération, démocratie, lucrativité limitée, solidarité.

Une semaine pour sensibiliser les élèves à l'Économie sociale et solidaire #SESSE2018



L'[OCCE](#), [Coop FR](#) et l'[ESPER](#) vous donnent rendez-vous du 26 au 31 mars 2018 pour la nouvelle édition de la « [Semaine de l'ESS à l'école](#) ». Soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, cette action s'adresse aux élèves, aux professionnels de l'Éducation de la maternelle au lycée, et aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire, qui souhaitez transmettre les valeurs de la démocratie, de la solidarité et de la citoyenneté.

C'est le moment de se lancer dans l'aventure !

Que faire lors de la « Semaine de l'ESS à l'École » ?

L'objectif est de mettre en lumière des actions qui permettent aux élèves de vivre les valeurs de l'ESS et de connaître les acteurs associatifs, coopératifs, mutualistes locaux.

Quelques exemples d'actions :

- Animer un jeu sur la découverte de la coopération avec des élèves de maternelle ou de primaire,
- Organiser une action ou une conférence sur l'Économie Sociale et Solidaire,
- Visiter une coopérative sur le territoire
- Réaliser une action solidaire dans le cadre d'un projet « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'école »...

Pour connaître les **actions déjà inscrites pour l'édition 2018** ainsi que les actions menées en 2017 rendez-vous sur le site www.semaineessecole.coop rubrique « La Semaine en direct ».

Comment y participer ?

Inscrivez vos actions et pistes d'actions sur le site www.semaineessecole.coop si :

- **vous menez déjà des actions** qui permettent à des élèves de vivre et d'être sensibilisés aux valeurs de l'Économie sociale et solidaire et que vous souhaitez valoriser vos projets
- vous souhaitez **proposer une nouvelle action** et bénéficier d'un accompagnement

Comment puis-je être accompagné ?

Les [correspondants régionaux de L'ESPER](#), les associations départementales de l'OCCE, et les Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) accompagnent gratuitement les actions et peuvent vous mettre en relation avec des dirigeants, salariés ou bénévoles d'associations, de mutuelles et de coopératives. [Des outils pédagogiques](#) et des supports de communication sont disponibles en libre accès sur le site.

>